

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré:

Mo
bi



11162595

MONITEUR BELGE
DIRECTION

19-10-2011

ELGISCH STAATSBAD
BESTUUR

Déposé au greffe du
Tribunal de Commerce de Huy, le

07 OCT 2011

Le Greffier
Greffe

Dénomination : **MAMIMO**

Forme juridique : S.A.

Siège : *RUE DE ROTHEUX, 18 - 4550 NAMURIN*

N° d'entreprise : 0448 591 544

Objet de l'acte : **NOMINATION - DEMISSION- TRANSFERT SIEGE SOCIAL**

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1-L'assemblée générale extraordinaire donne décharge aux administrateurs sortant (Monsieur Marcel ADELAIRE, Madame Maria ROMANO) pour l'exercice de leurs mandats et elle ratifie tous les actes posés par les administrateurs sortant depuis l'assemblée générale ordinaire de 2010.

2-L'assemblée générale décide de nommer à l'unanimité Madame ADELAIRE Jeannine (NN60.0314-222-57) et Madame ADELAIRE Agnès (NN650510-236-88) en tant qu'administrateurs. Ces mandats sont gratuits sauf décision contraire de l'assemblée générale et prendront fin après l'assemblée générale ordinaire de 2017.

3-L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social, à partir du 20 Septembre 2011, à l'adresse suivante : Avenue du Bois Impérial de Rognac 2 à 4121 NEUPRE

Le conseil d'administration élit Madame ADELAIRE Agnès et Madame ADELAIRE Jeannine en tant qu'Administrateurs délégués.

Copie de l'acte, déposé en annexe de la publication.

Agnès ADELAIRE,
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature